

## ■ Munich : la bio pour protéger l'eau, un choix à 1 centime d'euro / m<sup>3</sup> \*

Afin d'obtenir une eau de qualité et d'éviter de coûteux traitements de l'eau, la municipalité de Munich a décidé d'agir en amont. Depuis 1991, elle encourage l'agriculture biologique sur les 2 250 hectares de terres agricoles situées à proximité des captages d'eau potable. Pour encourager l'implication des agriculteurs, la ville de Munich accompagne les agriculteurs à tous les niveaux :

■ **Accompagnement technique** par les associations biologiques locales

### ■ **Accompagnement financier**

La municipalité abonde les aides versées par l'Etat aux producteurs pour honorer leur contribution à la protection de l'eau.

État : 155 €/ha/an.

Munich : 280 €/ha pendant six ans puis 230 €/ha les douze années suivantes.

La taille moyenne des exploitations de la zone étant de 24 hectares, un agriculteur du territoire perçoit environ 10440 €/an.

A titre de comparaison, la même ferme en France (15 ha herbe + 9 ha cultures) perçoit environ 3 300 €/an pendant 5 ans dans la cadre des mesures agri environnementales (MAE).

### ■ **Accompagnement commercial**

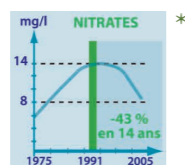
Munich est devenue le premier client des producteurs biologiques. La ville s'approvisionne en lait biologique pour ses crèches. Dans les lycées, les étudiants peuvent trouver des sandwiches et pains biologiques.

Les agriculteurs sont convaincus ! Depuis 1991, 83% des 2250 hectares de terres agricoles sont passées en bio.

De 23 en 1993, ils sont aujourd'hui 107 agriculteurs à pratiquer l'agriculture biologique.

## ■ Quels résultats sur la qualité de l'eau ?

- Nitrates :**  
- Chute de 43 % (de 14 à 8 mg/l)
- Pesticides :**  
- Chute de 54 % (de 0.065 µg/l à 0.03 µg/l).



## ■ Tous comptes faits...

Le programme de soutien à l'agriculture bio coûte 750 000 € par an à la municipalité, soit moins de 1 centime d'€/m<sup>3</sup> d'eau distribuée.

A titre de comparaison, le coût de la dénitrification (évitée grâce à la politique préventive de Munich) est estimé en France à 27 centimes d'€/m<sup>3</sup> d'eau distribuée. Sur le long terme, Munich réalise donc d'importantes économies en encourageant l'agriculture biologique !



Source : service de distribution municipal des eaux de Munich, 2006

## ■ Lons-le-Saunier \*

Jacques Lançon

Adjoint à la mairie de Lons-le-Saunier (Jura),  
Responsable de la section environnement



La commune de Lons-le-Saunier a mis en place depuis 1993 des conventions d'aides financières avec les agriculteurs situés sur le Bassin d'Alimentation de Captage pour protéger la qualité de l'eau distribuée.

« Dans les années 80, nous avons vu les teneurs en nitrates et pesticides augmenter considérablement. Nous avons ainsi souhaité l'arrêt de la production de maïs en partie responsable de cette dégradation. Avec un arrêt de cette production et une couverture des sols en période hivernale, nous avons stabilisé les teneurs en nitrates aux environs de 20 mg/l. » explique M Lançon. Depuis, la municipalité souhaite aller plus loin dans sa démarche. Et 2008 a vu la rédaction de nouvelles conventions destinées aux agriculteurs situés sur la zone de captage avec des aides à l'investissement pour des outils de sarclage ou de binage ainsi que des aides directes pour la production biologique.

200 hectares sont déjà convertis à la bio sur les 920 hectares des périmètres éloignés et rapprochés. L'objectif clair sera de multiplier ces surfaces. Depuis 2002, la municipalité développe les débouchés de produits biologiques dans la restauration collective.

« L'agriculture biologique a un intérêt indéniable pour l'environnement et la préservation de la qualité de l'eau. Il faut la pérenniser en développant les filières », explique M Lançon. Ainsi, la restauration collective se procure près de 15% de ses approvisionnements sous le logo AB. Mais l'objectif de la mairie est « du bio, oui mais surtout d'origine locale », précise M. Lançon. Ainsi, le blé bio produit sur le captage fournit la totalité du pain utilisé par la restauration collective.

Le coût de ce programme de soutien à des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau est de 0,01 euros/m<sup>3</sup> d'eau distribuée. La ville de Lons le Saunier est un exemple de réussite à moindre coût.

Les exemples de protection de l'eau par le recours au mode de production biologique se multiplient, et s'étendent à d'autres secteurs que l'eau potable. Ainsi la qualité des eaux de Vittel et de Perrier est protégée sur les bassins versants concernés, par des agriculteurs biologiques.

\* Ces illustrations et témoignages sont tirés d'un travail réalisé en 2008 par la FNAB, l'ITAB, le GABNOR, la FRAB Champagne Ardenne avec la contribution de Bio de Provence, du SEDARB et de la CGAB. Document intitulé : L'agriculture biologique : un outil efficace et économe pour protéger les ressources en eau. Document disponible sur le site [www.fnab.org](http://www.fnab.org)

[capeau.ag@laposte.net](mailto:capeau.ag@laposte.net)

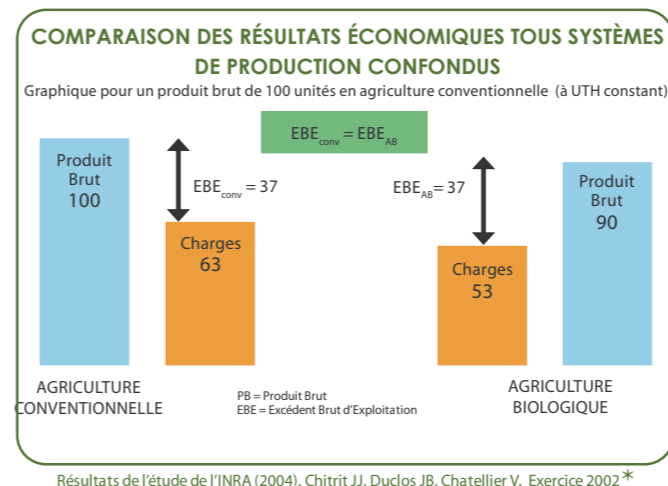
CAP'Eau  
Adour-Garonne

# Agriculture Biologique 4

## 1 Constat

### ■ L'agriculture bio, un choix pour une eau de qualité

L'agriculture biologique est à la fois très efficace écologiquement vis à vis de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, et elle coûte globalement moins cher à la collectivité qu'un traitement de l'eau curatif. Aujourd'hui, peu de financements sont alloués à l'agriculture biologique par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. L'agriculture biologique permet le maintien d'une activité agricole dynamique sur les territoires (création d'emploi dans le secteur agricole, proximité avec le consommateur). En plus de ses intérêts pour l'eau, l'agriculture biologique est une activité économique pertinente pour les agriculteurs.



### ■ Une demande des citoyens traduite dans le Grenelle de l'environnement

Le développement de l'agriculture biologique est une des principales mesures du projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture le 21 octobre 2008 :

« D'ici à 2012, des plans d'action seront définis pour assurer la protection des cinq cents captages les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates. Les Agences de l'eau développeront un programme spécifique sur les aires d'alimentation de captages et adapteront leurs ressources financières à cet effet. Sur les périmètres de captages d'eau potable, la priorité sera donnée aux surfaces d'agriculture biologique et d'agriculture faiblement utilisatrice d'intrants afin de préserver la ressource en eau et de réduire ses coûts de traitements » (Article 24)...

L'Etat favorisera la structuration de cette filière et la surface agricole utile en agriculture biologique devrait atteindre 6% en 2012 et 20% en 2020 » (Article 28).



Ferme de M.Favre (47) Castelmoron sur Lot

### ■ Pourtant, un engagement frileux de l'AEAG et des collectivités pour son développement

Dès lors l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les collectivités doivent faire preuve de cohérence, prendre leurs responsabilités, et développer des politiques volontaristes en matière d'agriculture en accompagnant le développement de l'agriculture biologique sur leur territoire.

### ■ Une demande forte des consommateurs

Depuis 1999, la consommation de produits biologiques augmente de 10% par an en France. La production française n'étant pas suffisamment développée, la France importe de l'ordre de 50 à 70 % de produits issus de l'agriculture biologique. Les transports dus à ces importations impactent fortement l'environnement, et le bassin Adour-Garonne n'est pas épargné.

## 2 Propositions

### ■ Un changement de modèle agricole : redécouvrir l'agronomie pour avoir une eau plus pure

Le cahier des charges de l'agriculture biologique implique la mise en place de systèmes de production cohérents qui préservent efficacement les ressources en eau contre les nitrates et les pesticides et qui limitent l'érosion des sols.

### ■ Solutions systémiques

- Rotations longues et diversifiées, sur une même parcelle.
- Chargements modérés (en moyenne 1,2 Unités Gros Bovin / ha SFP).
- Surfaces en herbe importantes (60% des surfaces bio en France).
- Travail des parcelles préservant la structure et la vie du sol.
- Maintien de haies, bandes enherbées ou fleuries.

### ■ Pratiques

- Fertilisation azotée modérée (donc dans le cadre d'une rotation longue).
- Implantation de cultures intermédiaires.
- Choix de variétés résistantes aux maladies.
- Désherbage mécanique ou thermique.

Grâce au développement de ces solutions agronomiques, les agriculteurs biologiques n'utilisent aucun produit chimique, ni produit phytosanitaire de synthèse.

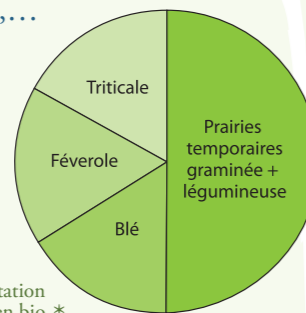
## Zoom sur 2 éléments-clés pour protéger l'eau

### ■ La rotation :

L'alternance, sur une même parcelle de cultures différentes permet :

- de limiter très fortement le développement des maladies, ravageurs et adventices (herbes indésirables) et donc d'éviter le recours aux produits phytosanitaires.
- d'améliorer naturellement la structure du sol et donc de limiter le lessivage et l'érosion. En effet, la succession culturale de plantes à enracinements profonds ou superficiels permet d'améliorer la structure du sol : décompactage, drainage, aération,...

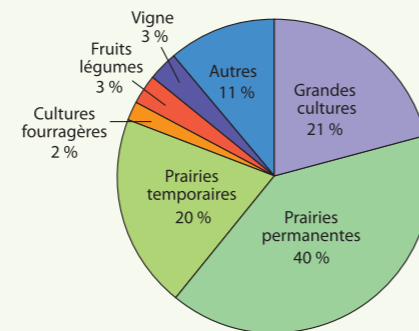
De plus, les couverts végétaux obtenus par les céréales d'hiver peuvent réduire l'impact des précipitations et capter le surplus d'éléments fertilisants de la culture précédente.



### ■ Les surfaces en herbe :

Les prairies en rotation (temporaires) permettent de diminuer le stock semencier des adventices (herbes indésirables). Les surfaces en herbe et particulièrement les prairies permanentes constituent l'un des couverts végétaux les plus efficaces pour réduire les risques de ruissellement et d'érosion.

Un passage à l'AB s'accompagne généralement d'une réduction du maïs au profit, en partie des surfaces en herbe, très favorables à une eau de bonne qualité.



En France 60% des surfaces biologiques sont couvertes par de l'herbe, un couvert végétal très efficace pour la protection de l'eau. Les prairies sont indispensables pour assurer les besoins en fourrages.\*

### ■ Un changement de paradigme sociétal : penser global, agir local

Les collectivités locales et territoriales ainsi que l'Agence de l'Eau ont un rôle important à jouer dans la relocalisation de l'économie agricole, phase fondamentale d'un développement agricole en accord avec les attentes sociétales. Penser, accompagner et soutenir l'agriculture bio et la valorisation de ses produits à l'échelle des bassins versant permettrait :

- D'améliorer la maîtrise des impacts de l'agriculture sur la qualité de l'eau.
- De diminuer les coûts de traitement des eaux pour les collectivités et la population.
- De valoriser les produits agricoles au plus près des lieux de production (diminution de l'empreinte écologique).

La démarche réalisée par la ville de Munich est exemplaire en ce sens, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et les collectivités locales doivent s'inspirer de cette expérience réussie.

## 3 Ils font autrement



### Témoignage

Claude Favre

Agriculteur bio à Castelmoron sur Lot (47) depuis 1981, 70 ha en polycultures élevage et pruniers d'Ente

« Je travaille en agrobiologie avec conviction et passion, ça me plaît. Je n'aime pas sulfater et la chimie ne résout pas tous les problèmes non plus. C'est pour cela que je suis passé en bio.

Je suis sur une zone de coteaux en zone défavorisée, avec des sols argilo-limoneux, profonds et battants. Le potentiel agronomique est correct, sans plus.

Pour moi, depuis que je suis passé en bio le plus important c'est la rotation des cultures avec des légumineuses et la suppression du maïs qui est trop exigeant pour ma zone, et déstructure trop les sols. Je fais une rotation de 7 ans avec 3 ans de luzerne ou trèfle, puis du blé et une autre paille (orge ou triticale) puis deux années de tournesol ou soja suivant les terres.

Mes 55 vaches permettent de valoriser les prairies temporaires et permanentes et de fournir la fumure pour les cultures. Du coup, je suis en quasi autonomie. Le fumier produit est utilisé sur les vergers en fumure et à 60% en compost pour les cultures et les prairies.



Pruniers et bêtes de M.Favre (47) Castelmoron sur Lot

Je n'achète que des compléments minéraux (patenkali, scories, lithothamne), des oligo-éléments pour les bêtes et des auxiliaires de culture pour les pruniers.

Du coup j'ai des charges d'intrants de 50€/ha, quand des collègues du même centre de gestion sont à 400 ou 500€/ha sur des systèmes équivalents en conventionnel. J'ai la chance d'être entouré de bois et j'ai conservé les haies et les fossés.



Pruniers de M.Favre (47) Castelmoron sur Lot

Pour l'eau, j'ai une réserve sur la ferme qui se remplit avec la pluie et le ruissellement des eaux de mon exploitation uniquement, et je l'utilise pour l'irrigation sur les grandes cultures, lors des années sèches, une année sur 3 ou 4 ».